

J'invite l'ensemble des élus à venir me rejoindre, de même que les CMJ.

## INTRO

### **Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, BONSOIR**

Une année se termine, une nouvelle débute avec son lot d'espoirs, de doutes et de grandes inquiétudes.

Pour l'ensemble des élus qui m'entourent, comme pour moi-même, c'est un immense plaisir de vous accueillir aux portes de cette nouvelle année et nous vous invitons à nous suivre ;

En effet l'embarquement pour le vol 2013 est annoncé !

N'emportez dans vos bagages que les meilleurs souvenirs de 2012.

Laissez les mauvais moments aux objets perdus. La durée de votre voyage sera d'exactement douze mois.

Vos prochaines escales sont :

Santé, Amour, Joie, Harmonie, Prospérité et Paix.

Durant le vol, le Commandant de bord vous propose le menu suivant :

- \* Cocktail de l'Amitié
- \* Suprême de bonne Santé
- \* Gratinée de Prospérité
- \* Plateau d'excellentes Nouvelles
- \* Salade de Réussite
- \* Bûche du Bonheur

Le tout accompagné de bulles d'éclats de rire.

Le Conseil Municipal et moi-même vous souhaitons un agréable voyage à bord du vol 2013.

Ce vol durera 12 mois, mais c'est aujourd'hui que nous saluons et remercions les personnalités qui nous font l'honneur d'être parmi nous :

- Monsieur Daniel FIDELIN, Conseiller Général,
- M. Denis MERVILLE, Conseiller Général, Président de l'Association des Maires de Seine Maritime,
- M. Didier Sanson, Président de Caux Estuaire,
- Madame et Messieurs les Maires,
- Mesdames et Messieurs les élus,
- Elus de Conseil Municipal des Jeunes,
- Messieurs les Directeurs Généraux des Services,
- Monsieur le Commandant, Mesdames et Messieurs les représentants des brigades de gendarmerie du Havre et de Montivilliers,
- Madame et Messieurs les représentants de la Brigade intercommunale des gardes champêtres,
- Messieurs les Sapeurs Pompiers du Corps Départemental,
- Monsieur le Receveur d'Harfleur,
- Mesdames les enseignantes,
- Mesdames et Messieurs les Présidents, Vice-présidents et membres des associations,
- Et vous-même, Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs les Saint Martinais,

Et nous excusons toutes les personnalités n'ayant pas pu se joindre à nous ce soir, retenues par d'autres obligations.

Et bien sûr nous avons une pensée très émue pour **Hubert**.

**Hubert Leprévost**, conseiller municipal, le doyen de notre équipe, nous a quitté le 18 mai 2012.

C'est avec beaucoup d'émotion que nous avons appris son départ.

Hubert, c'était la mémoire de notre conseil municipal.

Hubert, c'était beaucoup d'humour, des fous-rires.

Il avait de nombreuses années d'expérience, élu de 1965 à 2001, et réélu en mars 2008.

Sachez qu'il était apprécié de nous tous.

J'ai également une pensée toute particulière pour celles et ceux qui ont connu en 2012, la souffrance, la maladie, la solitude ou la disparition d'un être cher.

Puisse 2013 leur apporter la guérison, l'amour et le courage.

**A** Saint Martin du Manoir, nous avons l'honneur de le grand plaisir d'avoir comme résidante une centenaire.

Nous avons fêté les 100 printemps de **Madame Emilie JAMET** le 7 novembre dernier.

Nous lui souhaitons encore de nombreux printemps entourée de sa famille.

Ce soir je suis doublement heureuse de vous recevoir.

Heureuse parce que la fin du Monde n'a pas eu lieu.

Et

Heureuse de poursuivre avec vous toutes et vous tous, ce petit bonhomme de chemin qui nous fait passer d'une année à l'autre à la vitesse d'un monde malheureusement en perpétuel chambardement.

La fin du monde n'a pas eu lieu, c'est raté ce coup-ci pour les extra-terrestres, à moins que... Certains d'entre eux ne se soient glissés incognito ce soir parmi les invités.

Mais soyons sérieux et quittons un instant le vol 2013 idyllique que je viens de vous décrire.

Dans cette période d'incertitudes politiques et économiques que nous connaissons, l'échelon local est celui où nous pouvons le mieux rassembler, dialoguer, nous comprendre et assurer la solidarité sans laquelle rien ne peut se construire. C'est ce qui explique que les Français se tournent d'abord vers leurs communes et leurs élus de proximité pour résoudre un nombre croissant de préoccupations. Malheureusement, nous ne pouvons pas tout régler à l'échelle communale et les élus, faute de moyens, sont souvent démunis face aux responsabilités que l'on voudrait leur faire assumer.

Comme par exemple la mise en place de la refonte des rythmes scolaires. Toutes les communes de France et de Navarre devront délibérer avant le 1<sup>er</sup> mars prochain, pour choisir la date d'application septembre 2013 ou septembre 2014.

Si le choix se porte sur 2014, une demande de dérogation motivée devra être faite.

Le texte est bien flou, et de nombreuses questions n'ont pas encore de réponses.

Mais une chose est certaine, il y aura de sérieuses conséquences financières pour les communes.

Quoiqu'il en soit, et surtout sans oublier l'intérêt des enfants, nous allons échanger et dialoguer avec l'équipe enseignante et les parents d'élèves, afin d'obtenir un consensus.

Au cours de ces douze dernières années, notre commune a beaucoup changé.

Elle s'est développée, elle s'est rénovée, elle s'est embellie.

Lors des vœux de 2008, j'évoquais la possibilité d'avoir des projets pour les six, les dix ou les vingt années à venir.

En effet et pour reprendre une expression bien connue « Rome ne s'est pas faite en un jour ».

Durant ce mandat, nous avons posé des fondations et engagé des réflexions.

Nous avons été attachés à la réalisation de travaux et d'acquisitions prioritaires :

- \* de nombreux travaux et équipements dans les deux écoles et le restaurant scolaire

- \* travaux dans les bâtiments communaux et les équipements sportifs et associatifs,

- \* travaux de voirie, d'éclairage public et de fleurissement

- \* travaux d'aménagement du nouveau cimetière

- \* acquisitions de matériel et mobilier

- \* acquisition d'un véhicule pour les services techniques

- \* acquisitions immobilières

- \* création des vestiaires pour le tennis

- \* installation de vestiaires pour le foot

Etc..., etc....

## REALISATIONS 2012

Regardons maintenant dans le rétroviseur concernant l'année 2012.

2012 a été l'année des choix en matière d'investissement.

Ces choix se sont imposés aux élus avec la diminution de nos recettes communales.

Nous avons néanmoins eu la possibilité de réaliser les opérations d'investissements suivantes :

- \* Construction des vestiaires et sanitaires tennis, un équipement fonctionnel et convivial
- \* Désamiantage et réfection des sols des classes de l'Ecole Maternelle
- \* Réfection du sol et des peintures de la salle informatique de l'Ecole Primaire
- \* Réfection des peintures du réfectoire
- \* Changement de portes et modification du chauffage dans les deux écoles
- \* Acquisition de divers équipements pour les deux écoles
- \* Réfection de différentes voies communales et mise en place de signalisation
- \* Changement de la porte de la Sacristie
- \* Ravalement de la façade de la maison des Associations et réfection complète du chauffage
- \* Reprise de la toiture de l'atelier communal
- \* Acquisition d'un véhicule destiné au service technique
- \* Acquisition de divers matériel pour les services communaux

- \* Acquisition et installation d'un parcours de jeux choisi par l'ancienne équipe du CMJ
- \* Rachat de l'épicerie et du logement à l'Etablissement Public Foncier, organisme porteur du projet par convention depuis 2007, la commune de Saint Martin du Manoir s'étant engagée à racheter le bien dans un délai de 5 ans, soit en 2012.

Mais l'activité d'une commune ne se résume pas à des investissements. Toute l'année, les élus, les différents services municipaux apportent à la population tout ce qui doit concourir à une bonne administration et une bonne gestion de leurs besoins dans tous nos domaines de compétences et Dieu sait qu'ils sont vastes.



## ANIMATIONS

■ Alors, en parallèle à toutes ces réalisations, les **nombreuses manifestations** organisées par la municipalité et destinées au plus grand nombre d'entre vous, ont jalonné l'année 2012.

× Les enfants, il est vrai, sont souvent à l'honneur :

▫ **Pâques** a été fêté avec les traditionnels chocolats offerts aux enfants des écoles,

▫ les **élèves de CM2** se sont vus remettre chacun un beau livre pour marquer le terme de leur scolarité dans le primaire,

▫ le Père Noël est venu en personne à l'école à l'occasion du **goûter de Noël** et a gâté les enfants lors de la cérémonie des **vœux pour le personnel**.

× Tous, petits et grands, ont également été réunis autour des manifestations telles que :

▫ Le vide grenier plein air et le vide grenier couvert, un concert gospel, la retraite aux flambeaux et le magnifique feu d'artifice, mais aussi les concours des jardins fleuris et des maisons illuminées.

▫ L'inauguration de l'extension de la mairie et des vestiaires du tennis,

▫ Un gala de danses présenté par des professionnels

■ Conjointement aux commémorations officielles des 8 mai et 11 novembre, les travailleurs émérites se sont vus remettre les **médailles du travail**. Et plus tard au mois de juin, les **nouveaux habitants** de Saint Martin du Manoir ont été chaleureusement accueillis.

■ Enfin, les plus anciens ont passé une journée de fête, de rire et de convivialité lors du **repas offert par la municipalité** en novembre.

## 2013 : PROJETS

Après avoir regardé dans le rétroviseur 2012, regardons à travers le pare-brise pour tenter d'apercevoir au-delà des brumes hivernales ce que sera notre avenir pour 2013 ;

Alors comme le disait Coluche :

Il va falloir, avec moins, faire plus....

Bien sûr nous allons continuer à faire, PLUS, j'en doute, mais faire OUI.

\* Je fais le vœu de pouvoir enfin aménager la rue de la Forge, projet évoqué depuis de nombreuses années.

\* Je fais le vœu de pouvoir, aussi, implanter un nouvel atelier communal.

\* Je fais le vœu de pouvoir programmer l'étude d'un plan d'investissement pour le renouvellement des ordinateurs de l'école élémentaire.

\* Le renouvellement de l'éclairage du lotissement des Hauts de St Martin sera réalisé au cours du premier semestre 2013.

\* De nombreux travaux importants de réparations et rénovations devront être effectués au niveau des équipements sportifs et comme chaque année, des travaux d'entretien courant seront programmés dans les écoles et autres bâtiments communaux.

**Après** avoir tracé à grands traits le programme 2013, je me dois de préciser et de rassurer les Saint-Martinais, les taux des impôts locaux n'augmenteront pas pour la part communale.

**Gérer** une commune de 513 hectares, 14 kms de voirie, avec un bourg dans lequel se trouvent 8 lotissements, plusieurs chemins urbanisés, 8 hameaux, de nombreux équipements sportifs, un mouvement associatif très fort, 2 écoles comprenant 8 classes et 181 élèves, dont 150 déjeunent au restaurant scolaire, une population de 1580 habitants.

Tout cela est une belle aventure humaine et collective que nous partageons ensemble.

Parce que, ce sont les passions et non les intérêts qui prédominent,

Pour tout cela, je tiens à remercier tous mes collègues du conseil municipal qui m'entourent, les adjoints, les conseillers délégués, les conseillers municipaux, qui chacun dans leur domaine de compétence et de délégation m'apportent un grand soutien et contribuent ensemble à l'efficacité de l'action communale.

Pour tout cela, je remercie Christian Nocque, 1<sup>er</sup> adjoint, chargé de l'urbanisme, Didier Guéville, adjoint chargé de la voirie, Gabriel Perocheau, adjoint chargé de la jeunesse et des sports, Marie-Françoise Davoult, adjointe chargée de la communication et de l'animation, Anthony Vanheel, adjoint chargé du social, Françoise Brouillard et Jean-Robert Delahaye, tous les deux conseillers délégués aux affaires scolaires.

Je n'oublie pas d'y associer tous les autres conseillers municipaux, Laurence Bertho, Maryvonne Taulin, Pierre-Marie Botalla, Hervé Hauchecorne, Isabelle Hard, Jean-Luc Fort et Bruno Letullier.

## LA CODAH

Chaque année, j'évoque nos relations avec la CODAH, de bonnes relations, de très bonnes relations non seulement avec son Président Edouard Philippe, les maires et tous les élus des 17 communes rattachées à cet EPCI, mais également avec son DGS, Michel Maillard, ses DGA et tous les collaborateurs, que je remercie encore ce soir pour leur aide précieuse.

Aide précieuse et soutien quotidien, travaux importants et indispensables, services rendus, dotation de solidarité (une vraie bouffée de bien-être pour notre budget), voilà ce que représente la CODAH pour une commune comme la nôtre.

**A l'instant** je nommais **Michel Maillard**, mais celui-ci a fait valoir ses droits à la retraite et son épouse Laurence Maillard en a fait autant.

Je souhaite donc faire un clin d'œil tout particulier à Michel Maillard avec qui nous travaillons depuis mars 2001. C'est un homme de grande valeur, toujours à l'écoute des élus. Ce fût pour moi une très grande satisfaction de travailler avec ce monsieur.

Je souhaite la bienvenue à son successeur, Monsieur Nicolas Pernot.

## REMERCIEMENTS

Je veux aussi exprimer ma gratitude :

▫ Aux représentants de la **Brigade de Gendarmerie Nationale** d'Epouville pour toute l'attention qu'ils portent aux difficultés rencontrées par les Saint Martinais, pour les actions quotidiennes sur le terrain, pour leur présence et leur compétence. J'y associe les représentants de la **Brigade des gardes champêtres**.

▫ Aux **Sapeurs Pompiers** qui sont toujours prêts à nous venir en aide et à intervenir pour porter secours à nos administrés, je veux témoigner, une nouvelle fois, mon estime et ma reconnaissance.

▫ Aux **Jeunes Sapeurs Pompiers** (les JSP) qui participent aux manifestations commémoratives de la commune,  
Sachez chers JSP que vous serez toujours les bienvenus à Saint Martin du Manoir.

▫ Aux **enseignantes**, j'exprime toute ma reconnaissance pour le travail accompli avec beaucoup de patience et de rigueur auprès de nos jeunes enfants, et leur souhaite les meilleures réussites possibles dans leur mission.

▫ A **Madame l'Inspectrice de l'Académie**, pour l'ouverture de la 3<sup>ème</sup> classe de maternelle, en septembre dernier. Dans ce dossier, je tiens à souligner la mobilisation des enseignants, des parents d'élèves et des élus, et je les en remercie.

▫ Mes remerciements s'adressent aussi à **l'ensemble du personnel de notre collectivité**, dans tous nos services. Chacune et chacun d'entre eux ont à cœur de mettre en œuvre l'action municipale, inscrivant la qualité du service public au centre de leur préoccupations et de leur travail au quotidien.

▫ Des remerciements **aux agents des espaces verts**, grâce à qui nous avons obtenu pour la 2<sup>ème</sup> année « le grand prix spécial » des villages fleuris. Encore un peu plus d'attention et de fleurissement nous permettra, et nous l'espérons vivement, d'obtenir cette fameuse « petite fleur » tant attendue.

▫ Remerciement à **Patrick** de s'être rendu disponible pour le déneigement samedi dernier.

▫ Aux **membres du CCAS**, j'adresse mes remerciements les plus sincères pour leur aide précieuse et le temps consacré au service de nos concitoyens en difficulté.

▫ Je souhaite maintenant féliciter et remercier **l'ensemble des responsables et bénévoles des associations.**

Les associations sont un formidable vecteur d'animations culturelles, sportives, ludiques, renforçant ainsi l'identité et la vitalité de Saint Martin du Manoir. Je souhaite sincèrement vous exprimer ma reconnaissance, à vous **bénévoles**, car nous le savons tous, il ne pourrait pas y avoir autant de manifestations sans votre dévouement au quotidien.

A cette occasion, je ne peux m'empêcher de remercier très chaleureusement les **Présidentes et Présidents d'associations** que sont :

- Madame Jocelyne Désert pour le Club des Aînés
- Madame Laure Gueville pour le Cerf Volant
- Madame Nelly Cotté pour le Foyer
- Monsieur Vincent Kerisit pour le Club de Tennis
- Monsieur Didier Gueville pour le Club de Football
- et Monsieur Nicolas Freulet pour le Souffle Celtic

La parité est respectée : Bravo !

▫ Je salue bien cordialement Monsieur André Magnier, notre trésorier.

▫ Le nouveau **Conseil Municipal des Jeunes**, élu le 24 mai dernier. Les CMJ, dont je salue la présence à nos côtés.

▫ Saint Martin du Manoir est dotée d'une **Réserve Communale de Sécurité Civile**, composée de 11 volontaires, à l'exception de Gonfreville-l'Orcher, je n'ai pas connaissance d'autre commune dans la région disposant d'une réserve communale de sécurité civile. A ce jour, deux exercices ont été réalisés.

▫ Pour les tout-petits, le **Relais Assistantes Maternelles** (RAM), créé il y a six ans, fonctionne mieux que jamais.

▫ Quant à **l'épicerie** de Saint Martin du Manoir

Une décision sur son devenir sera prise lors de l'élaboration du budget 2013.

▫ Très prochainement sera distribué le bulletin municipal annuel. Un grand merci aux annonceurs pour leur soutien financier et à Jean-Pierre Bunel de Blue Line Communication.

**P**our se distraire un peu, je vais vous conter une histoire qui mérite méditation.



Il est l'heure de conclure, je terminerai par ces quelques mots :

Plus que jamais ensemble,  
Quand le Monde, l'Europe, la France sont en crise,  
Faisons passer ce qui unit, avant ce qui divise.

De l'espoir commun afin de briser toutes les solitudes,  
Du bonheur, de la sérénité, de la santé, de la vie,  
Avec cœur et humanité

**Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,**

Voilà ce que je vous souhaite.

Très bonne année 2013.

**Je vous remercie de votre attention.**

---

Avant de passer la parole à nos CMJ, je souhaite remercier ce soir **Marie-Françoise DAVOULT** qui, comme à l'accoutumé, par son talent de décoratrice, a su transformer cet endroit en un lieu festif et accueillant, avec l'aide d'élus et des services municipaux.

**Maintenant je passe la parole aux CMJ**

Je vous invite maintenant à prendre le verre de l'amitié et vous souhaite une excellente soirée.